

Notre Temps, 4 juin 2020

Démarchage téléphonique: feu vert du Sénat à un texte contre les appels abusifs

04/06/2020 à 12:14 par AFP



Nuisance, méau, supplice... le Sénat a voté jeudi, en deuxième lecture, une proposition de loi UDI-Agrir sanctionnant plus durement le démarchage téléphonique abusif, jusqu'à l'interdire dans le secteur de la rénovation énergétique, mais qui laisse sur leur faim nombre d'élus.

La secrétaire d'Etat à l'Economie Agnès Pannier-Runacher a estimé que le texte issu de l'Assemblée nationale avait "atteint un bon équilibre", recommandant "dans l'optique d'une adoption rapide, de ne pas alourdir les dispositifs".

Le débat, mené au pas de charge dans le cadre d'une niche centrée, s'est focalisé sur une disposition introduite en deuxième lecture à l'Assemblée, mais supprimée par les sénateurs en commission: l'interdiction du démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique, où des entreprises peu scrupuleuses profitent des subventions publiques pour abuser des ménages.

Le rapporteur LR Dany Wattebled a considéré que l'interdiction "soulevait un risque d'inconstitutionnalité" et risquait de porter préjudice "aux professionnels de bonne foi".

Contre toute attente, le Sénat l'a néanmoins rétablie, via un amendement du chef de file des sénateurs centristes Hervé Marseille.

Cette interdiction "pourrait s'avérer extrêmement préjudiciable à l'égard d'entreprises de ce secteur qui ne commettent aucun abus", a mis en garde Laure Darcos (LR), alors que l'écologiste Roman Dantec plaidait "une urgence absolue à régler les appels liés à la rénovation énergétique".